



C'était Jeanne, immobile. — Page 166 col. 2.

ne désire pas beaucoup votre protection, car elle ne répond pas.

— Si elle ne répond pas, s'écria Guillaume, c'est qu'elle est évanouie ou morte; mais que vous l'ayez outragée ou assassinée, elle n'en sera pas moins arrachée d'ici, fallût-il à l'instant même châtier en vous le dernier des scélérats et des lâches.

La lune commençait à monter au-dessus des collines de l'horizon, et le vent frais qui accompagne souvent le lever de cet astre balayait les nuages devant lui. La clarté pénétrait dans l'intérieur de la tourelle, et sir Arthur, dont la vue était aussi claire et aussi nette que le jugement, s'était déjà assuré que le lit n'avait pas été dérangé, que les rideaux étaient ouverts, qu'il n'y avait dans cette petite pièce, de construction antique, aucune armoire, aucun cabinet où Jeanne pût être cachée. Elle était donc sortie furtivement au moment où Guillaume et lui s'étaient précipités dans la chambre : elle avait dû profiter de ce premier moment de trouble pour s'esquiver adroitement. Ces réflexions ren dirent à sir Arthur le calme qui commençait à l'abandonner.

— Guillaume, dit-il au jeune baron, ne vous laissez pas ainsi dominer ainsi par le soupçon et la crainte. Jeanne n'est point ici, elle s'est enfuie déjà dans le préau; allez la rejoindre et laissez-moi parler avec M. Marsillat.

— Jeanne ne sait pas mentir, Jeanne me dira la vérité, s'écria Guillaume en s'élançant dehors. Malheur à vous, Marsillat, si son témoignage vous condamne!

— Monsieur Marsillat, dit Arthur lorsqu'il fut seul avec lui, je ne me permettrai pas de qualifier votre conduite, car j'ignore par quels artifices vous avez pu décider Jeanne à venir ici. Mais je sais qu'elle en est sortie pure, et j'aime à croire que vous espériez la convaincre sans avoir l'intention de lui faire violence.

— Faites-moi grâce de vos commentaires sur ma conduite et mes intentions, monsieur, répondit Léon. Je n'aide comptes à rendre per-

sonne, et c'est vous qui avez à m'expliquer votre conduite et vos propres intentions. J'attends de vous de promptes excuses ou une prochaine réparation.

— Si j'avais agi légèrement, dit monsieur Harley, si j'étais entré ici sans la certitude d'y trouver Jeanne, si je ne l'avais entendue protester contre vos entreprises, enfin si je m'étais trompé, je vous ferais toutes sortes d'excuses, et je n'attendrais pas pour vous l'offrir, que vous demandiez une réparation. Mais j'ai écouté à votre porte, j'ai fait cette action pour la première fois et, j'espère, pour la dernière fois de ma vie. Je n'en ai pas de honte; car je suis en droit, maintenant, de défendre l'honneur d'une pauvre fille contre vos criminelles et indécentes vanteries. Cependant, comme je ternirais ce précieux honneur à vos yeux en m'en déclarant légèrement le champion, je suis bien aise de vous faire connaître à quel titre je suis intervenu ici entre Jeanne et vous.

— Oui, dit Marsillat avec un rire amer, c'est précisément cela que je désirerais savoir. Quel droit avez-vous plus que moi sur une très-belle fille que vous ne voulez certainement pas épouser, puisque vous êtes marié?

— Marié, moi? Qui vous a fait ce conte ridicule! On vous a trompé, monsieur; je suis libre, et mon intention est de demander Jeanne en mariage, même après l'épreuve délicate qu'elle a subie ici, même au risque du ridicule que vous avez certainement l'intention de déverser sur moi à cette occasion. Ne soyez donc pas étonné que, comme prétendant à la main de Jeanne, je vienne la soustraire à vos outrages. Je ne serais pas entré chez vous de moi-même, avec effraction. J'aime à croire qu'après avoir un peu parlé, vous m'auriez ouvert cette porte que l'impétuosité de notre jeune ami a brisée malgré moi. Mais Guillaume était poussé par une exaltation qui est au fond de son caractère, et par un sentiment d'indignation et de sollicitude, j'oserais dire paternelle. Il venait, à titre de parrain,

c'est-à-dire d'unique protecteur et d'unique parent adoptif de l'orpheline, de m'accorder sa main et de me constituer son défenseur. Je sais, monsieur, que tout ceci vous paraît fort ridicule, et je sais à quel sarcasme je me livre en vous parlant avec cette franchise : c'est pour cela que, vous considérant dès aujourd'hui comme l'ennemi de mon repos et de mon honneur, dans le présent et dans l'avenir, je vous prie de m'assigner le jour et l'heure où il vous plaira de me donner satisfaction.

— Ainsi, monsieur, vous l'agresseur, vous vous posez en homme offensé et provoqué, parce qu'il vous plaît d'épouser la fille que le petit baron n'a pas eu l'esprit de séduire! C'est admirable! J'accepte le rôle que vous m'attribuez : pourvu que je me batte avec vous, c'est tout ce que je demande.

— Prenez-le comme vous voudrez, monsieur; je vous laisse le choix des armes et tous les avantages du duel. Je vous prie seulement de le fixer à demain matin.

— Non, monsieur, je plaide après-demain une cause d'où dépendent l'honneur et l'existence d'une famille estimable. Nous sommes aujourd'hui lundi. Je pars au point du jour pour Guéret. Nous remettrons la partie à mon retour, c'est-à-dire à mercredi matin.

— C'est convenu, monsieur, et j'espère que jusque-là vous n'exigerez ni n'accorderez aucune autre promesse de réparation.

— Je vous comprends, Arthur, dit Marsillat avec la bienveillance d'un homme parfaitement calme et courageux. Vous voulez soustraire votre jeune ami à mon ressentiment. Engagez-le à rétracter les injures dont il lui a plu de me gratifier tout à l'heure, et je vous promets de les pardonner.

— C'est ce que je n'obtiendrais jamais de lui, monsieur, et je n'essayerai même pas. Mais votre ressentiment doit se contenter pour le moment d'un duel, et votre honneur sera satisfait si j'y succombe.